COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 25 Juin 2014

Date de la convocation 13 Juin 2014	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais – CLERMONT L'HERAULT
PRÉSENTS : **M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance** **ASPIRAN :** Mme REVERTE Françoise, **BRIGNAC :** M.JURQUET Henri, **CABRIERES :** M.GUELTON Jacques, M.MALLET Denis, **CANET :** Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, Mme BENARD Bénédicte, M.SEGURA René, **CEYRAS :** Mme BARRE Berthe, **CLERMONT L'HERAULT :** M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, Mme PRULHIERE Yolande, M.DÔ Laurent, , Mme OLLIE Sophie, Mme GREGOIRE Arielle, Mme PASSIEUX Marie **FONTES :** M.BRUN Olivier, Mme PASSET Eliane, **LACOSTE :** M.VENTRE Philippe, **LIEURAN CABRIERES :** M.BLANQUER Alain, **MERIFONS :** M.VIALA Daniel, **NEBIAN :** M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, **OCTON :** M.COSTE Bernard, **PAULHAN :** M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent, **PERET :**M.BILHAC Christian, M.AZAM Joël, **SAINT FELIX DE LODEZ :** M.RODRIGUEZ Joseph, Mme DELMAS Louisiane, **SALASC :** M.COSTES Jean, **USCLAS D'HERAULT :** M.RIGAUD Christian, **VALMASCLE :** M.VALENTINI Gérald,		***PROCURATIONS :*** M. BERNARDI à Mme REVERTE Françoise, M.REVEL Claude à M.VIALA Daniel M.BARON Bernard à M.RUIZ Salvador, Mme ROBERT Laure à M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth à Mme MARTINEZ ROQUES Micaela,

Objet : Centre Hospitalier de Clermont l'Hérault – Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes au sein du Conseil de surveillance.

Monsieur LACROIX rappelle aux membres du conseil communautaire que par délibération en date du 7 Mai 2014, le conseil communautaire a désigné Mme PRULHIERE Yolande en tant que représentante de la Communauté de Communes du Clermontais au sein du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Clermont l'Hérault.

Or, Mme PRULHIERE ayant été, préalablement à la délibération du Conseil Communautaire, désignée par le Conseil Municipal de Clermont l'Hérault comme représentant le maire de la commune au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier, elle ne peut valablement représenter le Conseil Communautaire. En effet, il faut 3 membres distincts pour le collège des collectivités territoriales.

En conséquence, il est proposé aux membres du conseil d'abroger la délibération du 7 mai 2014 et de procéder à la désignation d'un nouveau représentant de la Communauté de Communes au sein du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Clermont l'Hérault.

En conséquence, Monsieur LACROIX invite le conseil à procéder en sa qualité de membres, à la désignation d'un représentant titulaire.

Se déclare candidat :

Membre titulaire :

Monsieur Jean-Claude LACROIX

Après appel à candidature et vote, le conseil communautaire,

DESIGNE le représentant de la Communauté de Communes du Clermontais au sein du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Clermont l'Hérault.

Membre titulaire :

Monsieur Jean-Claude LACROIX

ABROGE la délibération du conseil communautaire du 7 mai 2014 désignant Madame Mme PRULHIERE en tant que représentante de la communauté de Communes du Clermontais au sein du Conseil de surveillance de l'Hôpital de Clermont l'Hérault.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,

Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20140701-2014-06-25-08-DE
Date de télétransmission : 04/07/2014
Date de réception préfecture : 04/07/2014